

SILLÉ LE PHILIPPE



Bulletin d'informations communales • octobre 2006

n°54



Ce début d'année scolaire se passe bien.

Les effectifs de l'école sont relativement importants (125 enfants). Bien opportunément, nous avons anticipé l'augmentation des effectifs en réalisant la construction de classes supplémentaires. Cette augmentation d'effectif se traduit par un accroissement de la fréquentation de la cantine scolaire. Actuellement 85 enfants déjeunent, chaque jour, à la cantine.



Ce succès est dû à la qualité de l'accueil et des repas qui sont proposés aux enfants. Nous avons dû organiser 2 services successifs. Merci à tous les acteurs, sous la conduite de Daniel Goupil. Merci et bravo aussi à la directrice de l'école, Claire Prud'homme et à son équipe de professeurs qui font le maximum pour accueillir, dans les meilleures conditions, les enfants à l'école.

Il est à souligner que la commune met à la disposition de l'école 2 assistantes pour aider et accompagner les tout-petits.

Cette rentrée scolaire est aussi marquée par le départ de Madame Delaunay qui, pour des raisons personnelles, a été amenée à quitter l'épicerie. Elle a trouvé des successeurs : Monsieur et Madame Eric Guedet exercent depuis le 1^{er} novembre. Nous leur souhaitons de faire de bonnes affaires et espérons que la population fréquentera ce magasin, comme les autres commerces, qui sont une source de vie et d'animation pour le centre bourg.

Afin de les aider et de faciliter la communication entre le nouveau lotissement de Montaigu et le centre bourg, nous avons réalisé un cheminement piétonnier grâce à la bonne compréhension de Monsieur Pierre Côme, de Madame Langevin et de Monsieur Cormier qui ont cédé les terrains nécessaires en tout ou partie pour réaliser ce cheminement. Merci à eux trois.

Nous avons finalisé cet été l'acquisition du terrain des Consorts Marin derrière l'école et à proximité de la salle polyvalente et de la mairie. Une réflexion est en cours pour décider de l'aménagement de cet espace.

Dans les prochaines semaines, les travaux d'agrandissement de la mairie débiteront.

Comme vous le voyez, l'actualité est dense pour votre conseil municipal. Mais ce travail important est nécessaire pour permettre la progression de notre commune et mieux participer à votre bien être.

Michel Lelièvre, maire

CANTINE SCOLAIRE



L'association a tenu son assemblée générale annuelle le 6 octobre à 20h30. Après les remerciements de M. le Maire aux membres de l'association pour la qualité du travail fourni et pour l'organisation des manifestations qui dynamisent la vie de la commune, ce fut au tour de M. Goupil de présenter les bilans pour l'année scolaire écoulée.

On note une forte augmentation du nombre des repas servis : 7 760 en 2004/2005 et 9 126 en 2005/2006 (+ 1 234). La fréquentation importante depuis la rentrée devrait permettre d'atteindre environ 12 000 repas cette année.

En raison de l'effectif, l'organisation du midi a subi quelques aménagements afin de donner satisfaction : 3 personnes salariées s'occupent des enfants le midi de 12h à 13h30. A cela on doit ajouter 2 personnes salariées par la commune qui apportent leur soutien et accompagnent les enfants sur le trajet et lors du repas (Mme Gilles et Mme Letessier). L'affichage des menus (également sur le site internet de la commune) est apprécié des familles.

Le poste alimentaire représente seulement un quart du budget total. Le prix du repas est passé à **2,70 euros** et reste un des moins élevés du canton. Ce sont des charges qui pèsent dans la gestion. Sans la subvention communale et les bénéfices retirés des lotos et de la randonnée VTT, le budget ne pourrait être équilibré.

Le réfrigérateur a été remplacé pour la rentrée scolaire. Les porte-manteaux vont devoir être augmentés en raison du nombre de rationnaires plus important.

Election du bureau et des membres :

Président d'honneur M. Lelièvre Michel, Vice-président M. Lenoir Jérôme
Secrétaire Gilbert Paillette, Secrétaire adjoint M. Hy Michel
Trésorier gestionnaire : M. Goupil Daniel, Gestionnaire adjoint M. Besnier Claude

Membres du bureau : Mme Bourguine, Mme Le Luc, M. Glinche, M. Médard, M. Montori, M. Gilles, Labbetoul Vincent

Les projets pour 2006/2007 :

Repas thématiques : repas d'Halloween (décoration de la salle et repas spécifique) ; repas de Noël le 22/12, salle polyvalente (arrivée du Père Noël, un seul service), volontaires bienvenus ; ce repas est gratuit pour les abonnés, participation symbolique pour les autres (2,70 euros) ; repas de carnaval (crêpes) ; traditionnelle galette des rois.

Manifestations : 2 lotos : 20 octobre et avril, randonnée VTT le dernier dimanche de mai 2007. Dans tous les cas, les bénévoles seront les bienvenus.

RANDONNÉE VTT ORGANISÉE PAR LA CANTINE

La randonnée organisée par la cantine s'est déroulée, comme tous les ans, dans une ambiance "bonne-enfant". A noter, des participants toujours plus nombreux.



La randonnée VTT, toujours une réussite.

14 JUILLET 2006

En ce vendredi d'été, la fête commençait, dès 10 heures, par le tir à la cible. Traditionnel depuis plus d'un siècle, c'est le rendez-vous incontournable des tireurs.

Cette année, les félicitations ont été décernées à M. Claude Besnier. L'après-midi est consacré aux jeux pour les enfants de la commune et si tout le monde n'a pas gagné, le principal n'est-il pas de participer, s'amuser et de garder un souvenir de sa participation. L'après-midi, le corps des pompiers de Sillé le Philippe a fait une démonstration de désincarcération. Arrive la soirée, commencée par la traditionnelle retraite aux flambeaux, accompagnée de nos musiciens locaux. Le feu d'artifice en lui-même a conquis le cœur du public venu encore une fois très nombreux. Le bal en plein air, place de la gare, a permis de conclure en gaité cette sympathique soirée. Félicitations à l'artificier pour ce spectacle de qualité. Merci à celles et ceux qui ont participé à l'organisation de cette fête.



Les participants du tir à la cible.

ECOLE RENÉ LANGLAIS

Forte augmentation des effectifs puisque nous passons de 109 à 125 enfants. L'organisation pédagogique retenue est la suivante :

Mme Laurence Robineau (1/2 temps)
et Mme Séverine Brault (1/2 temps) CM1/CM2

M. Laurent Bouley CE1/CE2

Mme Patricia Vincelot CP/CE1

Mme Sonia Guimonneau MS/GS

Mme Claire Prudhomme TPS/PS/MS

L'équipe enseignante est secondée par Sylvie Gilles et Armelle Rossignol.

Mme Prudhomme, directrice est déchargée le lundi pour les tâches administratives.

C'est alors Yann Martineau qui la remplace dans la classe.

Dates des samedis libérés pour les enfants (temps utilisé par les enseignantes pour les concertations et les animations pédagogiques) : 23 septembre, 21 octobre, 25 novembre, 23 décembre 2006, 20 janvier 2007, 10 février, 31 mars, 5 mai, 19 mai 2007.

Le vendredi 19 mai est également libéré.

Le samedi 16 juin (24H automobiles) pourra être accordé par L'Inspecteur d'Académie sous réserve de la confirmation de cette date.

Vacances scolaires :

TOUSSAINT : du mardi 24 octobre après la classe au lundi 6 novembre au matin

NOËL : du vendredi 22 décembre 2006 au lundi 8 janvier 2007

HIVER : du vendredi 9 février au lundi 26 février 2007

PRINTEMPS : du vendredi 30 mars au lundi 16 avril 2007

ASCENSION : du mardi 15 mai au lundi 21 mai 2007

VACANCES D'ÉTÉ : le mardi 3 juillet après la classe

Elections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école :

Elles ont eu lieu le samedi 14 octobre 2006.

Sont élus : Mmes Marie-Noëlle Dujardin, Christelle Lebreton, M. Jérôme Lenoir, Mmes Ingrid Besnier, Stéphanie Rouzier.

Mmes Cathy Leluc, Marie Deschamps et Nathalie Chesnais sont élues remplaçantes.

Nos DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) sont Mmes Liliane Divaret et Monique Rossignol.

PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

Le décret n° 2005-1726 du 30 décembre 2005 publié au journal officiel de la République française le 31 décembre 2005, institue le passeport électronique. Pour le département de la Sarthe, il pourra être délivré à la fin du mois de juin.

Présentation du passeport électronique

Ce passeport électronique est un titre individuel hautement sécurisé comportant la photographie numérisée de son détenteur et un composant électronique contenant ses données personnelles.

La fabrication centralisée des passeports électroniques **NE PERMET AUCUNE DÉLIVRANCE IMMÉDIATE**. Il convient donc de prévoir un délai entre le dépôt de la demande et la réception dudit passeport.

Constitution du dossier de la demande de passeport

Le dépôt du dossier de demande de passeport s'effectue à la mairie de votre domicile.

Le dossier doit notamment comprendre :

Une copie intégrale de l'acte de naissance et **non plus un extrait d'acte de naissance ou une copie du livret de famille** ;

Deux photos d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm répondant aux normes internationales en vigueur. *Soyez attentif à la qualité des photos pour éviter les rejets.*

ATTENTION !!! Les enfants mineurs devront détenir un passeport personnel. Ils ne pourront plus figurer sur le même passeport que celui de leurs parents.

Les anciens modèles de passeport en cours de validité demeurent valables jusqu'à leur péremption ainsi que les inscriptions d'enfants qui y figurent. Il n'est donc pas nécessaire de demander leur renouvellement.

Le montant demandé par l'administration pour délivrer un passeport reste inchangé : 60 euros pour les majeurs et 30 euros pour les mineurs.

POUR PLUS D'INFORMATIONS TELEPHONER AU 3939 ALLO SERVICE PUBLIC OU www.sarthe.pref.gouv.fr OU CONTACTER VOTRE MAIRIE

NOS COMMERCANTS

2006 voit apparaître, dans notre commune, une nouvelle évolution dans nos commerces locaux.



Départ de Madame Delaunay.

AMÉNAGEMENT ACCÈS TERRAIN AUX SPORTS

Prévus et réalisés en 2006, l'accès et la sortie des terrains de sports se sont réalisés très rapidement.

PERSONNEL COMMUNAL

MAIRIE

Secrétaire de Mairie temps complet :

Mme Isabelle GUIBERT

Agent Administratif temps partiel :

Mme Nicole CORMIER

VOIRIE & TRAVAUX DIVERS

Agent des services techniques polyvalent

Entretien des bâtiments et voirie temps complet :

M. Claude LOUVET et Monsieur Alain MONTAROU

Ils sont sous la responsabilité de Monsieur Roger Médard, premier adjoint. Leur travail est varié, mobile et physique.

Notre commune possède maintenant 3 lotissements qu'ils entretiennent, à cela s'ajoute les périodes estivales, tonte des pelouses, terrain de foot, bernes des routes, empiérement des chemins, nettoyage des caniveaux, cimetière, élagage le long des chemins pédestres, bricolage divers aux écoles, salle polyvalente.

Sans oublier, les aménagements extérieurs du local communal, pose de clôture et portail, aménagement du passage entre le lotissement de Montaigu et la place de l'église, des travaux indispensables.

C'est donc ces qualités professionnelles et leur polyvalence que nous voulions vous faire découvrir. Certains travaux nécessitent forcément la présence de 2 agents sur le même lieu.

Entretien école et surveillance périscolaire Temps partiel :

Mme Yolande LETESSIER

Entretien et gestion salle polyvalente, halle des sports,

Et Mairie temps partiel :

Mme Huguette BESNIER

GRUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS & VIE ASSOCIATIVE

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles temps partiel :

Mme Sylvie GILLES

Agent d'animation Activités Scolaires Périscolaires temps complet :

Melle Armelle ROSSIGNOL

CLIC DES 3 TERRITOIRES

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) des 3 territoires (Ballon, Bonnétable et Montfort-le-Gesnois) a ouvert ses portes en juillet dernier. Son objectif ? aider les personnes âgées...

Le CLIC des 3 territoires, présidé par le Conseiller général du canton de Ballon, Michel Terra, a pour mission l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil et le soutien des personnes âgées, de leur entourage et des professionnels. En lien avec les professionnels du secteur, le CLIC intervient dans des domaines variés tels le maintien ou le retour à domicile, l'habitat, l'aide aux familles, les droits, l'hébergement, la santé, la prévention, le confort, le transport, les loisirs ...

Une coordinatrice est nommée par territoire. A Montfort-le-Gesnois, Annie Pissot, coordinatrice en poste au Centre Social, intervient gratuitement sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois (15 communes) pour évaluer les besoins de chacun. Des permanences vont être mises en place à compter de novembre : mairie de Savigné l'Évêque le 1^{er} jeudi du mois de 10 heures à 12 heures. Les situations les plus rencontrées sont le retour à domicile après hospitalisation.

Pour joindre Annie Pissot : tél 02.43.76.70.25 du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

LE MOT DE LA GENDARMERIE

LA MAISON

L'été ou l'hiver sont souvent des périodes propices aux vacances. Sans tomber dans la psychose du risque de cambriolage, quelques précautions sont à prendre. Tout d'abord, signalez à vos voisins, votre famille, les dates de départ et de retour. N'hésitez pas non plus à nous le signaler, des passages réguliers pourront être effectués devant votre résidence. Vérifiez la fermeture de toutes vos ouvertures et si besoin, en les renforçant. Protégez aussi votre matériel. De préférence, cachez vos objets de valeur (bijoux, argent, chéquier, etc.) dans des endroits insolites en évitant la chambre ou la salle de bain. Notez la marque, le type et le numéro de série de tous vos appareils hi fi vidéo ou informatique. N'hésitez pas à nous signaler tout fait suspect.

LA ROUTE

Sur la route, le respect des règles de sécurité s'impose. Il faut naturellement respecter les limitations de vitesses et les priorités. L'alcool est toujours une des causes principales des accidents mortels. Pour le conducteur, la sobriété doit être la règle. Rappelez-vous que même avec 0,50 gramme d'alcool dans le sang, le risque d'accident est multiplié par quatre. D'une manière générale, le port de la ceinture est devenu un réflexe à l'avant des véhicules, ce qui n'est pas toujours le cas à l'arrière. Pour les deux roues, le port du casque est vital, même par grande chaleur. N'hésitez pas à porter des vêtements solides et si possible réfléchissants. Avant un grand départ, il est toujours bon de vérifier l'état de son véhicule, les feux, les pneumatiques, etc. Sur la route, la courtoisie fait partie de la bonne conduite. Respectons les autres usagers, l'agressivité n'a jamais fait avancer plus vite. Le code de la route évolue et de nouveaux textes ou panneaux apparaissent. L'épreuve du code de la route est parfois loin, 5 ans, 10 ans, 20 ans.... 50 ans. Comment doit-on prendre un rond-point à plusieurs voies ? Qu'est-ce qu'une ligne de dissuasion ? Pourquoi ne pas profiter des vacances pour se replonger dans la lecture du code de la route ?

Sapeurs Pompiers

UN EXERCICE DE DÉSINCARCÉRATION

Les sapeurs pompiers de Sillé-le-Philippe ont procédé à un exercice spectaculaire de désincarcération.



UN EXERCICE D'INCENDIE À LA CANTINE

Vendredi 13 octobre à 12 H 40, l'alarme de la cantine scolaire de Sillé-le-Philippe a retenti. Feu de cuisine, il faut évacuer les enfants afin que les pompiers interviennent. Tout le monde a lâché son assiette de carottes râpées et est sorti dans le calme ; les 80 enfants ont été rangés par classe dans la cour afin de les compter, voir si personne n'était resté dans les locaux, aux toilettes, par exemple. Sagement, le groupe attend l'ordre des pompiers de rentrer. Ceci n'était qu'un exercice mais une initiative nécessaire. Une première à la cantine. L'adjudant Roullier, chef de centre des pompiers de Sillé-le-Philippe, le caporal-chef Bazoge et le sapeur Terpereau étaient satisfaits de cet exercice. A la cantine, le gestionnaire Daniel Goupil était également satisfait de cette première expérience. Les encadrants avaient été prévenus peu de temps avant le déclenchement de l'alerte, les enfants, par contre, ne savaient rien. Tout le monde a joué le jeu pour de vrai. Certains, chez les plus petits, ont tout de même eu un peu peur, les adultes étaient là pour les rassurer.

LE RECRUTEMENT

Pour l'année 2006, la gendarmerie nationale recrute 10 000 sous-officiers et gendarmes-adjoints volontaires. Si vous avez entre 18 et 36 ans et que le métier vous intéresse, renseignez-vous à la brigade de gendarmerie la plus proche de chez vous.

Les Gendarmes adjoints volontaires doivent être âgés de 18 à 26 ans, mesurer 1,70 m minimum pour les hommes et 1,60 m minimum pour les femmes et avoir effectué la journée JAPD. Le contrat est d'une année renouvelable 4 fois au maximum. Généralement pour les plus jeunes, ce type de contrat est un tremplin pour l'école des sous-officiers.

Pour ceux qui désirent faire une carrière de sous-officier, vous devrez être âgés de 18 à 36 ans. Les tailles minimales requises sont les mêmes que pour les gendarmes-adjoints volontaires. Pour plus d'informations, rendez-vous tous les jours de 08H à 12H et de 14H à 18H au bureau d'information et du recrutement sis à la caserne Cavaignac - 21 Bd Paixhans à LE MANS (Tél : 02.43.78.55.79)

Des réunions d'information sont prévues également tous les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois dès 15H.

Enfin, pour les plus jeunes âgés d'au moins 18 ans, que la gendarmerie intéresse mais qui ne veulent pas en faire spécialement leur métier ou qui souhaitent connaître un peu mieux la profession, vous pouvez devenir « Réserviste de la Gendarmerie ». Après un stage de 15 jours, un contrat est établi pour 30 jours de travail dans l'année en fonction de vos disponibilités. Chaque jour travaillé est rémunéré 40 euros. Un minimum de 5 jours est demandé dans l'année.

CONTACT :

Communauté de brigades de SAVIGNE L'EVEQUE

Brigade de gendarmerie de SAVIGNE L'EVEQUE

* 16 avenue François Mitterrand - 72460 SAVIGNE L'EVEQUE

RÉFLEXE CITOYEN

La gendarmerie de SAVIGNE L'EVEQUE est à votre disposition pour votre protection. Aidez là ! N'hésitez pas à nous transmettre tout renseignement ou passage de véhicules ou de personnes insolites (n° du véhicule) qui pourra nous aider dans la résolution des méfaits qui vous accablent. Dans le doute, n'hésitez pas à appeler la GENDARMERIE au n° 17.

SERVICE NATIONAL LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE À 16 ANS

A LA DATE ANNIVERSAIRE

ET PENDANT TOUT LE MOIS QUI SUIT

Aucune inscription n'est autorisée avant cette date.

Veillez vous présenter en Mairie

avec votre livret de famille et votre carte d'identité

C'est une démarche très importante qui permet :

De vous inscrire aux examens, concours, lycées

De vous inscrire au permis de conduire

D'assister à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

De faciliter votre inscription sur les listes électorales

Le recensement est obligatoire depuis 1999 pour les garçons et les filles

Pour les personnes non inscrites dès leur 16^e anniversaire, une régularisation doit être faite.

EN CAS DE PERTE AUCUN DUPLICATA DES ATTESTATIONS DE RECENSEMENT N'EST AUTORISÉ EN MAIRIE

Renseignements à la Mairie : 02.43.27.51.08

Standard National d'Information : 03.44.38.36.36

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

En quelques années, il ne fait plus de doute que le site de la commune est devenu le rendez-vous incontournable des amateurs de navigation internet silléens. Ils y trouvent les informations utiles mais aussi parfois futiles mises en ligne avec beaucoup de régularité.

Nombre d'entre eux apportent leurs encouragements et alimentent par leurs réflexions un contenu sans cesse amélioré. La page « à lire » a ses adeptes qui, à leur tour, pourraient bientôt proposer leurs propres coups de cœur littéraires. Les pages « basket », « tennis » ou « cantine » sont régulièrement alimentées par des bénévoles dynamiques ... Quant à l'école René Langlais, elle a trouvé sur le site un moyen d'expression et de diffusion des moments importants de ses petits élèves.

Toutefois, il manque encore quelques associations à l'appel. Nous les invitons à envoyer, par courriels, les résultats ou informations importantes de leurs activités.

Pour finir, il serait intéressant pour chacun d'avoir accès aux résultats sportifs locaux du week-end. Il suffirait pour cela que les dirigeants prennent quelques minutes le dimanche soir pour communiquer les informations. Nous comptons sur vous tous ! A bientôt sur internet !

Le responsable, Gilbert Paillette

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

PROGRAMME DE LA MATINÉE

10 h 00 - Rassemblement à la mairie des participants

10 h 30 - Messe en l'église de Saint-Corneille

11 h 30 - Dépôt de gerbes de fleurs aux monuments aux morts de Chanteloup et du centre bourg, avec la participation de l'harmonie de la Vive Parence.

12 h 15 - Vin d'honneur à la salle polyvalente offert par la municipalité aux personnes présentes

SMIRGEOMES

SILLÉ
LE
PHILIPPE

AVIS IMPORTANT COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères est effectuée dans l'après-midi du mercredi

Prochainement la collecte des ordures ménagères sera exclusivement effectuée par les bacs verts O.M.

Les personnes qui ne disposent pas encore d'un bac doivent se présenter en mairie dans les plus brefs délais, et vérifier ou notifier avec les secrétaires, vos noms, adresse précise, ainsi que le nombre exact de personnes présentes à votre domicile. La livraison des bacs manquants se fera dans les mois à venir sous cette seule condition.

AVIS IMPORTANT SUR LE TRI SELECTIF

Le tri sélectif en porte à porte est effectué dans l'après-midi du mercredi

Seul les sacs jaunes diffusés par la mairie sont autorisés sur simple demande auprès du secrétariat

Pour le verre et le papier, des containers sont à la disposition des usagers de la commune sur 2 emplacements, place de la Gare et derrière le monument aux morts de Chanteloup

Pour les cartons et autres déchets non acceptés, vous avez accès à toutes les déchèteries de la Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois, sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

POUR TOUTE RECLAMATION

ORDURES MENAGERES - TRI SELECTIF - DECHETTERIES

VEUILLEZ APPELER LE SMIRGEOMES AU N°VERT : 0800.77.81.66

HORAIRES DES DECHETERIES

HORAIRES D'HIVER de la déchèterie de Lombron

Lundi : 9h - 12h

Mardi : Fermée

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : Fermée

Vendredi : 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

HORAIRES D'HIVER de la déchèterie de Connerré

Lundi : 14h - 17h30

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h - 12h - 14h - 17h30

Jeudi : Fermée

Vendredi : 9h - 12h - 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h - 14h - 17h30

HORAIRES D'HIVER de la déchèterie de Savigné l'Evêque

Lundi : 14h - 17h30

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h - 12h - 14h - 17h30

Jeudi : Fermée

Vendredi : 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h - 14h - 17h30

HORAIRES D'HIVER de la déchèterie de St Mars la Brière

Lundi : 14h - 17h30

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : Fermée

Vendredi : 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h - 14h - 17h30

COMITÉ DES FÊTES

UDOM

Le congrès de l'UDOM s'est déroulé le dimanche 15 octobre à Saint-Calais. 200 personnes étaient présentes à l'assemblée générale et 600 convives au repas spectacle animé par La Croisière ARC EN CIEL et ALOHA TAHITI SHOW, Ballet polynésien.

A.T.S.

Le tournoi double de tennis se déroule en ce moment, la finale est prévue le samedi 27 janvier 2007 à partir de 15 heures.

Compte-rendu de l'assemblée générale : le bilan sportif est excellent, le bilan financier est équilibré.

Inscriptions pour le tournoi simple, dernier délai le 28 janvier 2007.

L'école de tennis a repris, 11 « champions » sont répartis en trois groupes coachés par Maxime.

Des cours de tennis simple et double sont, de nouveau, proposés. Il est toujours possible de s'inscrire ou de demander des renseignements auprès de J.P. Travers (02 43 27 94 21).

Les nouveaux habitants seront les bienvenus parmi nous, nous pratiquons un tennis loisir adapté à tous.

rectificatif bulletin n° 53

Le club de tennis n'a pas reçu de subvention de 1 000 euros comme il était indiqué, c'est une erreur de report lors de la mise en page et nous nous excusons auprès du club et de ses adhérents.

ARRIVEE DU PERE NOEL

Le Père Noël arrivera le dimanche 17 décembre à 15 heures à la salle polyvalente. Cet après-midi sera animé par Les Saltimbanques de Jean-Yves Leshia.

REPAS DANSANT

Le repas dansant du Comité des Fêtes a eu lieu le samedi 7 octobre 2006. 170 personnes étaient au rendez-vous ; c'était, cette année, une soirée "pot-au-feu" qui a été appréciée et servie par Mr et Mme Drouault, La Renaissance. Cette soirée était animée par l'orchestre Michel et son ensemble.

SECTION UNC AFN - SOLDATS DE FRANCE

L'association des Anciens Combattants du Canton de Montfort le Gesnois organise la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette cérémonie aura lieu le 5 décembre prochain à Sillé-le-Philippe. Au programme : 16 heures, rassemblement place de la Gare. Défilé au monument aux morts et dépôt de gerbes. Vin d'honneur offert par la municipalité.

La population est invitée à assister à la cérémonie.

COURSE CYCLISTE

La course cycliste annuelle qui se déroulait traditionnellement chaque lundi de Pentecôte et qui s'est tenue l'an dernier, du fait de l'instauration de la journée de solidarité, au mois de septembre, s'est déroulée, cette année et selon la tradition, le lundi de Pentecôte.

Cette course cycliste a bénéficié d'une forte présence de spectateurs mais également, de participants, puisqu'ils étaient une centaine à disputer cette épreuve.



Les coureurs au départ.



Les heureux lauréats.

TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA SARTHE

Une tarification unique

Billet à l'unité : 2 euros, il est valable pour 1 voyage et est vendu à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne. Billet aller/retour : 4 euros, il est valable pour 1 aller / retour le même jour et est vendu à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne. Il est non remboursable.

La carte LIBERTIS :

La carte Libertis seule est vendue 2 euros. Vous pouvez ensuite la charger de l'abonnement qui vous convient le mieux autant de fois que vous le souhaitez. Des formulaires de demandes sont à votre disposition à l'Autogare des TIS ;

Conservez précieusement votre carte Libertis. Il ne sera pas effectué le remboursement en cas de perte, de vol ou de non utilisation. Tout duplicata sera délivré contre la somme de 7 euros. En cas de perte, signalez le à l'Autogare le plus rapidement.

Les Abonnements :

Au choix après achat de la Carte Libertis

5 voyages : 8 euros sans période de validité. Rechargeable à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

10 voyages : 14 euros sans période de validité. Rechargeable à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

20 voyages : 25 euros sans période de validité. Rechargeable à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

Mensuel : Nombre de voyages illimité. Validité du 1er au dernier jour du mois. Rechargeable à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne (fournir une photo).

Jeune + : réservée aux étudiants et scolaires non subventionnés (voir liste à l'Autogare des TIS ou auprès du Conseil Général de la Sarthe). Nombre de voyages illimité et valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Les jours de fonctionnement et horaires à partir du 4 septembre 2006

Sens le Mans Autogare des TIS – Sillé le Philippe Eglise (période scolaire)

	L ¹	L à V	L à S	L à V	S	L à V	V ³
Départ	06.20	07.30	12.10	15.50	17.45	18.10	19.25
Arrivée	06.50	08.06	12.46	16.23	18.15	18.46	19.54 ²

(1) circule le lundi et lendemains de fêtes ou de vacances scolaires

(2) arrivée à Chanteloup Atribus

(3) circule le vendredi et veilles de fêtes ou de vacances scolaires

Sens Sillé le Philippe Eglise – Le Mans Arrêt TIS rue Auvray (période scolaire)

	L à V	L à S	L à V	LMJV	Me	S	LMJV	Me	V ³
Départ	06.51	09.00	08.10 ²	13.35	13.38	14.30	17.21	17.12	18.47
Arrivée	07.25 ¹	09.32	08.37 ³	14.12	14.17	15.02	17.53 ⁴	17.43 ⁴	19.10 ⁵

(1) Arrêt Setram « Gare »

(2) Départ Montbergis Atribus

(3) Autogare Arrêt Setram « Roosevelt »

(4) Arrêt Setram « Jacobins »

(5) ou veilles de fêtes, ou de vacances scolaires

ETAT CIVIL

MARIAGES

Vincent **LABBETOUL** et Corinne **MERCIER**, 5 rue du Mortier Charmant
Marc **FLEURY** et Patricia **GRANDIN**, Le Bas Moulin
Emmanuel **BEAU** et Peggy **LEPELTIER**, 21 rue Raphel

NAISSANCES

Lucas **BOUGAIN**, 60 rue Principale
Rémi **LABBETOUL**, 5 rue du Mortier Charmant
Shady **ANTIER**, 5 rue du Commandant Arnould
Pauline **CHARTON**, 4 rue du Vivier
Léilou **BOUGLER**, 23 rue Raphel

DÉCÈS

Marcelle **BAUDET** V^e **PAINGAULT**, 6 rue de la Fontaine St Pierre, 94 ans
Simone **DAMENET** épouse **GASCHE**, 5 rue de la Liberté, 73 ans

SALLE POLYVALENTE

Rappelé peut être trop sommairement dans le bulletin communal de juillet 2006, il ne faut pas confondre inscription et réservation ...

Inscrire une date c'est d'abord réserver ce jour si on n'est pas sûr et donc avoir la possibilité de changer. Cette demande est valable **15 jours** et doit faire l'objet d'une confirmation de réservation. Dans ce cas, il vous sera demandé de remplir différents documents et d'établir un chèque de caution.

La réservation peut être directe, documents et dépôt de caution étant faits le même jour. Ce rappel est valable pour les particuliers, comme pour nos associations locales.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE : Tél. 02 43 27 51 08 ; Fax 02 43 27 39 66.
mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Du Lundi au Jeudi de 14 h 00 à 17 h 45

Le Vendredi et Samedi de 9 h 00 à 11 h 30

Les modificatifs des horaires d'ouverture sont signalées aux portes de la Mairie ainsi que chez les commerçants.

M. Michel **LELIEVRE**, Maire,

M. Roger **MEDARD**, 1^{er} Adjoint

M. Gaston **GLINCHE**, 2^e Adjoint,

M. Jean-Yves **CORBION**, 3^e Adjoint

sont disponibles sur simple rendez-vous.

BUREAU DE POSTE : Tél. 02 43 27 56 91.

Ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

POMPIERS : En cas de sinistre appeler le 18.

SAMU : Le 15.

GENDARMERIE DE SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE : Tél. 02 43 27 50 11.

ÉCOLE RENÉ LANGLAIS : Tél. 02 43 27 53 46.

CURÉ DE LA PAROISSE : Abbé Ansbert Junk Tél. 02 43 27 50 62.

HORAIRES DES MESSSES POUR SILLÉ-LE-PHILIPPE :

Les Samedis à 18 H 30 :

18 novembre - 02 décembre - 16 décembre - 30 décembre 2006

20 janvier 2007 - 10 février - 24 février - 17 mars - 31 mars 2007

Et le Lundi 25 décembre 2006 à 10 H 30

Le Dimanche 04 février 2007 à 10 H 30

DÉCOUVERTE DU PERCHE SARTHOIS :

Un livre sur les randonnées pédestres, visite des châteaux, sites, etc. dans le perche sarthois est disponible à l'office de tourisme de la Ferté Bernard 15 place de la lice - Tél : 02.43.71.21.21.
E mail : ot. la. ferte-bernard@club-internet.fr - Prix : 5 €.

QUI APPELER ? QUI PRÉVENIR ?

EDF : Tél clientèle 0 800 400 916 -

Dépannage 0 800 333 072 (préparer référence client).

GENERALE DES EAUX : 0 811 902 902 (préparer référence client).

ASSAINISSEMENT SOAF :

Tél renseignements/dépannage 0 800 678 948 (référence client).